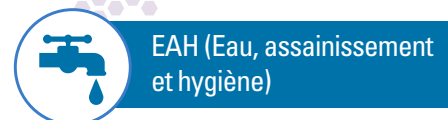
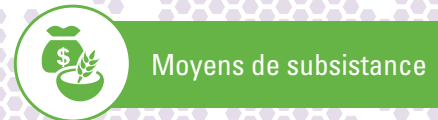
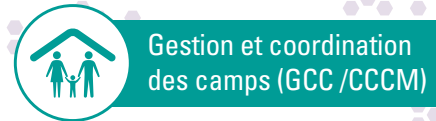


Identification & réduction des risques de violence basée sur le genre dans le cadre du plan d'action contre la COVID-19

*Dernière mise à jour:
6 avril 2020*



NOTE D'INTRODUCTION DE LA CELLULE D'ORIENTATION CONCERNANT LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (VBG)

La pandémie COVID-19 est toujours aussi difficile à gérer, et oblige presque tous les types de service de base, y compris, mais sans s'y limiter, l'action humanitaire, à s'adapter de manière considérable. Compte tenu de la rapidité avec laquelle l'épidémie continue d'évoluer, de la variation, selon les contextes, de l'impact de la maladie et des mesures mises en œuvre pour contrôler sa propagation, mais aussi du manque de bonnes pratiques documentées pour fournir l'aide et les services dans de telles conditions, dans une large mesure, l'ensemble du système international apprend au fur et à mesure.

En conséquence, ce document présente un premier résumé des mesures potentielles d'atténuation du risque de violence basée sur le genre, fondées sur les bonnes pratiques établies, qui constituent des points de départ pour lutter contre les risques dans cette situation sans précédent. Les actions visant à réduire les risques de VBG résumées ci-dessous sont présentées dans un esprit de *résolution collective et itérative des problèmes*.

Ce document s'adresse aux acteurs des associations humanitaires non formés aux VBG, pour les aider à en identifier les risques liés au COVID-19 dans leurs secteurs, afin de prendre les mesures visant à les réduire.

Ce document ne prétend pas être un guide exhaustif, et son contenu ne doit pas être considéré comme figé. Au contraire, il contient un premier résumé des options possibles pour adapter les bonnes pratiques établies à cette situation sans précédent. Il sera traité comme un document de travail qui sera affiné au fur et à mesure de l'évolution de la situation et de la réponse à apporter.

En outre, nous souhaitons travailler ensemble pour essayer de mieux appréhender et décrire ce qui fonctionne ou ce qui est prometteur dans la lutte contre les risques liés aux VBG. Aussi, n'hésitez pas à contacter Erin Patrick gbvguidelines@gmail.com et/ou Christine Heckman checkman@unicef.org si vous avez des questions, si vous avez besoin d'aide pour approfondir une réflexion concernant l'une des recommandations ci-dessous, ou si vous souhaitez partager des bonnes pratiques.

Contexte

La violence basée sur le genre (VBG) existent dans toutes les sociétés à l'échelle mondiale, et sont exacerbées dans les situations d'urgence. Nous enregistrons déjà un nombre important d'informations inquiétantes relatives à de VBG survenues dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19¹. Il semble également de plus en plus évident que les nombreuses mesures estimées nécessaires pour contrôler la propagation du virus (par ex. restriction des déplacements, des interactions, fermeture des entreprises et commerces, etc.) n'augmentent pas seulement les risques liés au VBG et les violences faites aux femmes et aux filles: elles limitent également la possibilité pour ces dernières de se tenir à distance de leur agresseur, comme celle d'accéder à une aide extérieure². Par ailleurs, il ressort clairement des épidémies précédentes que durant les crises sanitaires, les femmes assument généralement plus de charges physiques, psychologiques et de temps supplémentaires en tant que parent/soignant.

Par conséquent, il est essentiel que tous les acteurs impliqués dans les mesures à apporter dans le cadre de la Covid-19, tous secteurs confondus, doivent prendre en considération la VBG dans l'organisation et la mise en œuvre de leur programme.

¹ Par exemple, voir:

<https://www.theguardian.com/society/2020/mar/28/lockdowns-world-rise-domestic-violence>

<https://www.nytimes.com/2020/03/24/us/coronavirus-lockdown-domestic-violence.html>

² https://www.carefrance.org/ressources/themas/1/93a8e81-8640-Global-RGA_COVID_RDM_3.31.2.pdf

APPORTER AUX TRAVAILLEURS EN PREMIÈRE LIGNE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

- Vous devez vous assurer que des systèmes de soutien sont en place pour tous les travailleurs en première ligne, y compris un soutien social, des débriefing réguliers, des congés payés réguliers, etc.
- Vous devez avoir conscience que les femmes représentent l'essentiel de la main d'œuvre, professionnelle et bénévole, dans plusieurs secteurs d'intervention (par ex. la protection de l'enfance, l'enseignement, la santé et l'alimentation). Ces femmes sont susceptibles de voir leur charge de travail augmenter de la même manière à la maison. Il est important de prendre en compte leurs besoins pour équilibrer leurs responsabilités sur leur lieu de travail et à domicile.

DE BONNES PRATIQUES GÉNÉRALES POUR TOUS LES SECTEURS

- Il est essentiel de recueillir des données ventilées par sexe, âge et handicap (SAH) et d'analyser les différents impacts, obstacles et risques auxquels sont confrontés les différents groupes au sein d'une population touchée.
- En parallèle avec les données ventilées par sexe, âge et handicap, les consultations - même si elles ne peuvent se faire qu'à distance - avec les femmes, les filles et les autres populations à risque,³ ainsi que les audits de sécurité, sont essentiels pour comprendre les différents défis auxquels sont confrontés les différents groupes. Les associations locales de femmes constituent une bonne source d'information sur les options les plus sûres et les plus appropriées pour interagir/communiquer avec les femmes et les filles lorsque les rencontres en personne ne sont pas possibles.
- Évaluez les obstacles potentiels qui empêchent l'accès aux services et à des informations précises, en particulier pour les femmes, les filles et autres groupes à risque.
 - Le [modèle AAAQ](#) (disponibilité, accessibilité, acceptabilité et qualité) fournit une série de questions qui vous aideront à identifier les obstacles potentiels qui peuvent être adaptés à n'importe quel secteur et aux spécificités des mesures gouvernementales visant à contrôler la propagation du virus dans un lieu donné.
 - Dans les cas où les consultations ne peuvent avoir lieu en raison de politiques de quarantaine/confinement,⁴ le modèle AAAQ peut être un point de départ pour les acteurs des associations humanitaires pour réfléchir aux obstacles potentiels auxquels les femmes, les filles et autres groupes à risque sont susceptibles d'être confrontés.
- Tous les personnels humanitaires, peu importe le type ou la durée de leur contrat, doivent avoir conscience que l'exploitation et les abus sexuels (EAS) des populations touchées constitue une faute grave. Chaque secteur/agence doit rappeler à son personnel que tout EAS est strictement interdit et leur indiquer les procédures de signalement à suivre. Des instructions supplémentaires relatives à la protection en cas d'exploitation et d'abus sexuel, spécifique aux mesures mises en place dans le contexte de la Covid-19 sont disponible [ici](#).

³ Il peut s'agir, par exemple, d'adolescentes, de femmes âgées, de veuves, de personnes vivant avec un handicap et de personnes ayant une identité sexuelle et de genre non conforme. Ces vulnérabilités peuvent également se croiser. Ce document n'a pas vocation à fournir une liste exhaustive des groupes à risque potentiels dans chaque contexte. Pour des informations supplémentaires, veuillez-vous reporter aux "Considérations clés des groupes à risque" pages 11-13 des [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire](#).

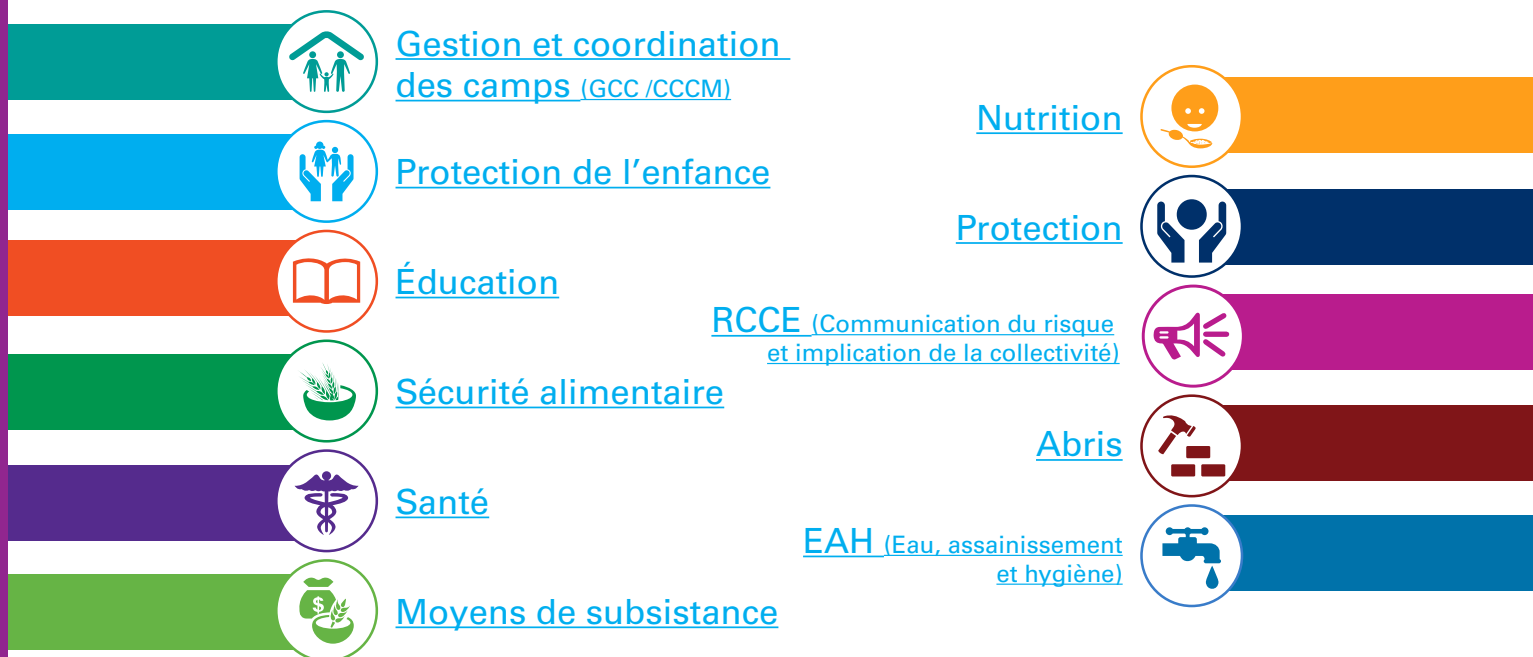
⁴ Les consultations avec les communautés sont TOUJOURS préférées. Toutefois, dans le cas extrême de quarantaine obligatoire, les processus de consultation standard devront être ajustés.

LES RÉFÉRENCES SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER

Compte tenu de l'évolution rapide de l'environnement, les options en matière de prestation de services liés à la VBG sont susceptibles de changer de modalités, d'être réduites et/ou de fonctionner différemment que dans des circonstances normales. Il est important de veiller à ce que le personnel et les bénévoles de tous les secteurs soient équipés pour apporter des informations précises et actualisées sur les services de lutte contre la violence basée sur le genre disponibles et soient conscients des limites actuelles des services d'intervention (c'est-à-dire ne pas faire de promesses excessives). Il convient de se mettre en rapport avec des spécialistes afin de connaître les services disponibles, les limites actuelles des services d'intervention et les messages clés permettant de sensibiliser les personnes aux services disponibles en matière de VBG.

Dans le cadre du plan de mise en œuvre des programmes dans un secteur donné, il est recommandé d'intégrer des contrôles réguliers auprès du coordinateur et/ou des points focaux sur la VBG afin de rester informé des derniers développements concernant les procédures/recommandations d'orientation.

SECTEURS COUVERTS



BONNES PRATIQUES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE RECOMMANDATION DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

- Veillez à ce que le personnel de première ligne et les bénévoles soient formés aux premiers secours psychologiques (PSP) et à la manière de relayer les informations sur les services disponibles en matière de VBG, y compris les modalités à distance, telles que les lignes d'assistance téléphonique, si nécessaire.
 - S'il n'y a pas de services de lutte contre les VBG dans votre zone d'intervention, suivez les instructions contenues dans le [Guide de poche VBG](#) (disponible en PDF et application smartphone).

- Tous les secteurs d'intervention humanitaire doivent se coordonner avec le mécanisme de coordination et/ou les prestataires de services de lutte contre les VBG dans leur environnement afin de dresser la carte des services disponibles et des moyens d'orientation, y compris pour les survivant(e)s de VBG, en tenant compte de tout changement à la lumière des perturbations des services de COVID-19.
- Veillez à ce que tous les personnels et bénévoles soient informés des moyens d'orientation concernant les VBG et soient formés à apporter un soutien en toute sécurité et éthique aux survivant(e)s en cas de révélation⁵.
- Restez régulièrement en contact avec des spécialistes pour recevoir des informations mises à jour sur les moyens d'orientation, qui vous informeront des changements intervenus dans les disponibilités et/ou services de modalité (par ex. les services qui sont passés à des modalités à distance).
- Assurez-vous que tous les personnels et bénévoles reçoivent des copies actualisées de ces moyens concernant leur position.

IDENTIFIER LES POINTS D'ENTRÉE POUR METTRE LES SURVIVANT(E)S EN RELATION AVEC LES SERVICES DE LUTTE CONTRE LA VBG

Dans les situations où il y a des restrictions de déplacements ou des quarantaines extrêmes et soudaines, il peut n'y avoir que très peu d'endroits où un(e) survivant(e) est susceptible d'avoir une interaction avec quelqu'un d'autre que son agresseur. Vous pouvez travailler avec des spécialistes de la VBG pour déterminer quels sont ces points d'entrée (par exemple, distributions de nourriture et/ou d'argent, marchés, pharmacies, services de santé ou d'alimentation) et voyez si/comment les informations sur les services de VBG disponibles peuvent être relayées en toute sécurité à ces points d'entrée ou par leur intermédiaire. Les options peuvent consister à équiper le personnel et les bénévoles travaillant dans ces secteurs de fiches de renseignements contenant les coordonnées pertinentes, à afficher des représentations visuelles des accès aux services de lutte contre la violence basée sur le genre et/ou des numéros de téléphone d'urgence dans certains lieux sûrs, etc.

⁵ Pour plus d'informations, veuillez consulter:
[Groupe Sectoriel Abris/ANA, Guide de Poche VBG](#)
[Vidéo Intervenir après un incident révélant des VBG](#)



GESTION ET COORDINATION DES CAMPS (GCC/CCCM)

Les femmes, les filles et les populations vulnérables ou marginalisées ont souvent moins accès à l'information et sont plus susceptibles de recevoir des informations inexactes par inadvertance ou de manière délibérée afin de maintenir les dynamiques de pouvoir inégales existantes et/ou de créer des opportunités d'exploitation. Cela peut affecter la capacité des femmes et des filles à obtenir des informations objectives et fiables sur les mesures de contrôle de la prévention des infections à COVID-19 ainsi que des informations clés sur la disponibilité et tout changement dans la fourniture d'une aide essentielle, y compris les services de prestation de lutte contre la violence basée sur le genre.

- Planifiez les ajustements des mécanismes de communication et de partage d'informations pour les situations où les grands rassemblements, l'accès aux bâtiments communaux et les réunions communautaires peuvent être restreints ou suspendus. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que des informations opportunes, fiables et objectives sur la COVID-19 et tout changement dans la disponibilité ou la prestation des services essentiels parviennent aux femmes et aux filles, afin que leur accès ne soit pas compromis et qu'elles ne soient pas exposées à un risque accru de marginalisation. Les adaptations suggérées peuvent inclure des SMS, des messages radio et/ou des annonces sur place. Les messages peuvent être partagés par le biais de mécanismes comprenant, mais sans s'y limiter, les comités de camp, les groupes de femmes et les réseaux informels, les adolescentes et les femmes handicapées, etc.
- Impliquez les femmes et les filles dans le développement de matériels d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur la COVID-19 pour s'assurer qu'ils sont efficaces, appropriés et résolvent de manière proactive la désinformation et la stigmatisation liée à la maladie. Aidez les groupes de femmes, les comités de camp et les chefs de communauté à diffuser efficacement les messages, à s'engager dans des activités de sensibilisation et de promotion de l'hygiène.
- Continuez à promouvoir la participation des femmes aux structures de gouvernance des camps et aux processus de prise de décision, y compris sur les mesures de réponse au COVID-19.
Orientations à venir
- En coordination avec les acteurs luttant contre la VBG, il convient d'identifier les mesures d'urgence pour fournir un soutien aux survivant(e)s au cas où l'accès aux services en dehors du site de déplacement serait restreint. Assurez-vous que tous les personnels aient connaissance de tous les [moyens d'orientation](#) et [politiques concernant les exploitations et abus sexuels mis à jour](#).
- Pour les personnes connaissant un risque de violence basée sur le genre ou de leur partenaire intime élevé, travaillez étroitement avec les acteurs luttant contre les VBG pour réfléchir à d'autres solutions d'abris, lorsque cela est possible.

Ressources clés supplémentaires:

[Orientations provisoires sur l'intensification des opérations de préparation et d'intervention COVID-19 dans les camps et les environnements assimilables à des camps \(élaborées conjointement par la FICR, l'OIM, le HCR et l'OMS\)](#)



PROTECTION DE L'ENFANCE

La COVID-19 peut rapidement modifier le contexte dans lequel vivent les enfants. Les mesures de quarantaine, telles que les fermetures d'écoles et les restrictions de déplacements, perturbent la routine et l'aide sociale dont les enfants bénéficient tout en imposant de nouveaux facteurs de stress aux parents et aux personnes qui s'occupent d'eux. Ces derniers peuvent avoir à trouver de nouvelles solutions de garde d'enfants ou renoncer à travailler. Les risques sont particulièrement élevés pour les enfants vivant dans des foyers où la violence du partenaire intime et/ou la maltraitance des enfants sont monnaie courante. En outre, les jeunes filles et les adolescentes sont plus susceptibles de devoir assumer une charge supplémentaire de soins au sein du foyer et sont plus exposées à la violence basée sur le genre et au mariage forcé.

- Il est conseillé de travailler avec les prestataires de services de lutte contre la VBG pour adapter les procédures régulières afin de permettre des modalités de prestation de services à distance, si/si elles sont sûres, appropriées et réalisables.
- Soutenez les prestataires de services de lutte contre les VBG afin de garantir que les services d'intervention sont adaptés aux enfants.
- Reportez-vous aux conseils disponibles sur [la planification de la sécurité en cas de violence basée sur le genre](#)⁶ contenant des recommandations spécifiques pour inclure les enfants dans le processus.
- Vous devez savoir qui peut légalement consentir à prescrire un traitement médical ou autre à un enfant lorsque son parent n'est pas disponible (par exemple en raison d'une quarantaine, d'un traitement médical, etc.).
- Assurez-vous que toute autre disposition de protection prise pour les enfants dont les personnes qui s'en occupent sont en quarantaine, malades ou décédées soit sûre et adaptée aux besoins spécifiques des filles.
- Travaillez avec des spécialistes de la VBG afin d'intégrer des messages de sensibilisation aux risques de VBG adaptés à l'âge contenant les orientations vers des ressources de soutien psychosocial à distance (par exemple des vidéos, des animations, des messages télévisés ou radio-phoniques) qui ciblent les travailleurs de soutien psychosocial, les enfants et/ou les personnes qui s'en occupent.
- Dans les milieux où l'enseignement à distance a été mis en place (ou s'il est envisagé de le mettre en place), travaillez en collaboration avec les professionnels de l'enseignement pour promouvoir et renforcer les capacités en matière d'utilisation sûre de l'internet.



Ressources clés supplémentaires:

[Note technique de l'Alliance pour la protection de l'enfance - Protection des enfants durant la pandémie du Coronavirus](#)

⁶ Remarque: certaines des suggestions spécifiques comprises dans ce lien ne sont pas forcément réalisables dans tous les milieux.



ÉDUCATION

La fermeture des écoles peut augmenter ou exacerber les inégalités et vulnérabilités pour les enfants. Cela peut également accroître les risques de mariage précoce/forcé, les EAS ou autres formes de VBG ainsi que les grossesses adolescentes. Les modalités d'apprentissage en ligne - en particulier pour les enfants et les familles qui sont moins familiers avec les mesures de sécurité liées à l'utilisation d'internet - peuvent introduire un risque nouveau ou accru de diverses formes d'exploitation en ligne, y compris l'exploitation sexuelle et le "grooming" qui conduit à de futurs abus sexuels. Certains enfants au sein du foyer peuvent être prioritaires pour l'apprentissage en ligne ou à distance, et empêcher les autres enfants présents de participer à des activités éducatives; les filles, par exemple, peuvent en être exclues et contraintes d'assumer de multiples tâches domestiques supplémentaires. Par conséquent, la fermeture prolongée des écoles peut accroître le risque pour les filles de décrocher scolairement et de ne pas retourner à l'école, si elles restent trop longtemps à la maison.

- Dans les régions où les services d'enseignement classiques sont encore en cours, il faut développer et/ou maintenir un système de suivi de l'absentéisme scolaire et des abandons et analyser régulièrement les tendances en matière de sexe, d'âge et de handicap. Par exemple, les données quantitatives pourraient mettre en lumière les situations dans lesquelles les filles sont tenues à l'écart de l'école pour assumer des responsabilités parentales ou pour d'autres raisons.
- Dans les endroits où les services d'éducation sont dispensés à distance, la mise au point d'un système permettant de suivre les tendances en matière de participation (y compris l'abandon scolaire) et d'analyser régulièrement les tendances en matière de sexe, d'âge et de handicap serait souhaitable. Lors de la réouverture des écoles, il sera important de suivre les tendances en matière de retour à l'école par sexe, âge et handicap afin de déterminer les personnes qui risquent d'abandonner leurs études et de prendre ainsi des mesures immédiates pour les suivre et les ramener à l'école.
- En cas de problèmes liés à l'absentéisme ou à l'abandon scolaire, travaillez en collaboration avec des experts de la protection de l'enfance et de la lutte contre les VBG afin d'identifier les possibilités de suivi des familles, d'offrir d'autres formes de soutien, etc.
- Dans le cadre d'enseignement numérique à distance, tenez compte de la fracture numérique entre les sexes et assurez-vous que les filles soient formées avec les compétences et connaissances numériques nécessaires pour rester en ligne en toute sécurité.
- Il convient de fournir les informations aux enfants et aux parents sur les "signaux d'alerte" concernant l'exploitation en ligne, ainsi que des conseils généraux pour une utilisation sûre de l'internet par les enfants (par exemple, utiliser des ordinateurs, des tablettes, etc. uniquement dans les espaces partagés de la maison).
- Si de nouveaux supports d'apprentissage en ligne sont élaborés, envisagez d'inclure - pour les garçons et les filles, selon les cas - des messages et des informations sur la santé sexuelle et reproductive, la gestion de l'hygiène menstruelle, les risques liés au genre et à la violence basée sur le genre.
- Dans les endroits où les écoles rouvrent, veillez à ce que les approches et les processus d'apprentissage soient flexibles et à ce que des protections contre la stigmatisation et les abus soient mises en place afin que les filles et les jeunes mères ne soient pas dissuadées de revenir. Des cours de rattrapage et un apprentissage en accéléré peuvent s'avérer nécessaires.

Ressources clés supplémentaires:

[Le défi de l'enseignement pour les filles: Protection et Covid-19](#)

[Réseau international sur l'enseignement dans les situations d'urgence, recueil de données sur le Coronavirus](#)



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les restrictions de déplacements réduisent l'accès général aux approvisionnements/marchés alimentaires et augmentent les prix et la concurrence pour les denrées alimentaires, avec des effets négatifs disproportionnés et un risque accru de malnutrition pour les femmes et les filles, qui "mangent généralement moins et tiennent le coup". En période de pénurie alimentaire, les femmes et les jeunes filles sont plus susceptibles de réduire leur consommation de repas, sont plus exposées au risque d'exploitation et/ou sont poussées à s'engager dans des mécanismes d'adaptation risqués, y compris le commerce sexuel. Les périodes de distribution de nourriture plus courtes qui sont mises en place comme mesure de contrôle des infections peuvent exacerber les risques/charges existants liés à la VBG, y compris l'EAS.

- Si possible, surveillez les habitudes de consommation alimentaire, y compris tout changement résultant de l'évolution des prix, de la disponibilité et/ou des distributions de nourriture en raison de la réponse à la pandémie, et envisagez des options pour une aide alimentaire en espèces et sous forme de bons ou en nature si nécessaire, en reconnaissant les problèmes de sécurité potentiels associés aux distributions d'espèces (voir Moyens de subsistance, ci-dessous).
- Envisagez l'ouverture de lieux de distribution à des moments dédiés destinés aux personnes les plus à risque.
- Consultez les femmes et les filles, si possible, pour déterminer leurs préférences en matière de périodes, de lieux et de modalités de distribution de nourriture.
- Envisagez des distributions en petits groupes plus proches ou plus faciles d'accès pour les foyers.



Les distributions de nourriture peuvent être utilisées comme un point d'entrée pour diffuser activement des informations sur les services disponibles luttant contre les VBG.

Ressources clés supplémentaires:

Groupe Sécurité alimentaire mondiale, [COVID-19: Sécurité alimentaire: l'égalité des sexes](#)

Groupe Sécurité alimentaire mondiale, [Genre et COVID-19](#)



SANTÉ

Lors de l'épidémie de COVID-19, on a déjà constaté une forte augmentation du risque de violence basée sur le genre (VBG)/violence entre partenaires intimes (VPI) en raison des restrictions de déplacements. Dans les endroits où les restrictions de déplacements sont élevées, les établissements de santé figurent parmi les seuls services/espaces communautaires qui fonctionnent. Les services de santé sexuelle et reproductive (SSR) peuvent être détournés pour répondre à la pandémie, ce qui entraîne une augmentation de la mortalité maternelle et une détérioration des résultats de la SSR (comme on l'a vu lors des précédentes épidémies).⁷

- Intégrez les services essentiels de lutte contre la violence basée sur le genre dans les plans de préparation et d'intervention liés au COVID-19.
- Assurez-vous que tous les professionnels de la santé sont conscients des risques de violence basée sur le genre et des conséquences sur la santé et sont en mesure d'aider les survivant(e)s qui révèlent des violences en offrant un soutien de première ligne et un traitement médical approprié.
- Assurez-vous que les établissements de santé disposent de systèmes et de services d'orientation mis à jour et que les prestataires de santé les connaissent et soient formés sur le [Guide de poche VBG](#).
- Affichez des représentations visuelles des voies de recours mises à jour à des emplacements visibles dans les établissements de santé.
- Là où cela peut être fait en toute sécurité, encouragez le personnel de santé à diffuser de manière proactive des informations sur les services/lignes d'assistance sur la violence basée sur le genre dans tous les établissements de santé opérationnels, y compris ceux qui fournissent des tests/traitements liés au COVID-19.
- Veillez à ce que les établissements de santé opérationnels soient sûrs, accessibles et acceptables (par exemple, séparation des patients masculins et féminins, garantie des prestataires de soins de santé féminins, identification des obstacles à l'accès aux services, etc.). Concernant les questions spécifiques relatives aux orientations, voir le [modèle AAAQ](#).
- Travaillez avec les personnels féminins situés en première ligne et assurez-vous que les installations, les procédures et les fournitures disponibles répondent à leurs besoins, y compris pour la gestion de l'hygiène menstruelle et l'hébergement des mères allaitantes. Veillez à ce que les modalités de travail soient flexibles, compte tenu de leurs propres responsabilités en tant que parent/soignant.
- Conscients des pressions que la réponse à la pandémie a exercé sur les ressources existantes en matière de soins primaires et de services de santé sexuelle et reproductive (SSR), prenez toutes les mesures possibles:
 - NE détournez PAS les ressources prévues pour la SSR et/ou maintenez les services de protection en ligne avec [le Dispositif Minimum d'Urgence pour la santé sexuelle et reproductive](#).
 - Les refuges sûrs luttant contre la violence basée sur le genre doivent le rester. Ne les transformez PAS en lieux d'accueil supplémentaires visant à répondre à la crise liée au COVID-19.

⁷ En 2014, en Afrique de l'Ouest, de nombreux membres du personnel de santé ont été détournés et déployés dans le cadre de la réponse au virus Ebola, ce qui a laissé d'autres services de soins de santé sans moyens. Cela s'est traduit par une augmentation des décès maternels, une insuffisance des vaccinations des enfants, qui a entraîné des épidémies l'année suivante, et l'absence de soins continus pour les patients atteints de maladies non transmissibles. Le nombre de décès issus de centres de soins et régions abandonnés a été considérable. ("SPHERE Normes et action mise en place contre le Coronavirus", 2020).



Ressources clés supplémentaires:

OMS: [COVID-19 et violences faites aux femmes: ce que le secteur/système sanitaire peut faire](#)

OMS: [COVID-19: Conseils pour maintenir les services de santé essentiels opérationnels en cas de pandémie](#)

IAWG: [Orientations stratégiques pour la santé sexuelle et reproductive dans les contextes humanitaires et fragiles pendant la pandémie COVID-19](#)

OMS: [Préparer son lieu de travail dans le contexte de la Covid-19](#)



MOYENS DE SUBSISTENCE

Les retombées économiques de la fermeture d'entreprises et de la perte d'emplois/de moyens de subsistance peuvent: 1). conduire à une augmentation du stress des ménages et par conséquent, accroître le risque de VBG/VPI; et 2). conduire à des stratégies d'adaptation risquées, y compris le commerce du sexe, le mariage précoce/forcé, etc .; et 3). augmenter le risque d'EAS.

- Effectuez une étude de genre/âge/diversité des marchés clés (par exemple, le travail et les biens et services en rapport) pour la réponse au COVID-19, y compris la santé, la nutrition et la protection. Accordez une attention particulière aux besoins et aux risques des femmes et des filles et des autres groupes à risque dans les situations d'emploi à haut risque: par exemple, ceux qui sont sur le marché du travail informel, ceux qui dépendent de leur travail pour obtenir le statut d'immigrant/de résident et ceux qui vivent avec leur employeur, entre autres.
- Envisagez des transferts en espèces de plus longue durée pour répondre aux besoins multisectoriels sur une plus longue période de temps afin de réduire la dépendance à l'égard des stratégies de gestion des risques.
- Envisagez d'utiliser des services mobiles lorsque cela est sûr et faisable pour faciliter les transferts d'espèces afin de réduire les risques de sécurité et de sûreté associés.
- En étant conscient que les transferts monétaires peuvent parfois renforcer les dynamiques de pouvoir inégales existantes au sein des ménages et peuvent exacerber la violence basée sur le genre, vous pouvez mener des consultations avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque (ou avec les organisations locales de femmes si des consultations directes avec les communautés touchées ne sont pas possibles) afin de déterminer les risques et les avantages du transfert d'espèces, ainsi que le mécanisme de livraison des transferts d'espèces le plus sûr et le plus approprié pour répondre aux besoins. Étudiez les avantages et les inconvénients de l'argent par rapport à d'autres modalités et différents mécanismes (par exemple, l'argent dans des enveloppes par rapport à l'argent mobile).

En général, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler dans l'économie informelle (par exemple en tant qu'employées de maison) où elles n'ont que peu ou pas de protection et dépendent de leurs employeurs pour obtenir des informations. [Voir aussi la Protection, ci-dessous]

- Veillez à ce que les programmes, politiques ou lois, visant à fournir une aide économique soient basés sur les besoins/vulnérabilités plutôt que sur l'immigration ou le statut juridique, la preuve de l'adresse physique, etc. (voir la section Protection ci-dessous).
- Dans les situations où les sorties de fonds sont adoptées en tant que mesure de soutien/protection économique, utilisez des critères de vulnérabilité plutôt que des critères liés à

La programmation des moyens de subsistance/ en espèces peut être un point d'entrée important à la fois pour la diffusion d'informations sur les services de réponse à la VBG et pour le retour d'informations sur une assistance sûre et accessible. Notez que la diffusion des messages sur la violence basée sur le genre via des programmes de transferts monétaires ne devrait avoir lieu que dans les endroits où des services de réponse à la violence ont été établis et que le message/plan de diffusion est conçu en collaboration avec des spécialistes de la VBG.



l'emploi/l'immigration ou le statut juridique, l'adresse, etc. pour déterminer les besoins et l'éligibilité.

- Veillez à ce que les informations sur les services de soutien économique disponibles soient largement accessibles dans plusieurs langues et sous différents formats.

Ressources clés supplémentaires:

CARE et Groupe de Référence des directives VBG: [Compendium VBG et transfert monétaire et bons d'alimentation](#) [note, plus de langues disponibles [ici](#)]



NUTRITION

Le dépistage au niveau communautaire peut être arrêté ou limité pour des raisons de lutte contre les infections et, dans certains cas, pourrait être déplacé vers le dépistage au niveau des ménages. Les visites à domicile peuvent accroître les risques de VBG (en particulier l'EAS), mais elles constituent également un point d'entrée pour mettre les survivant(e)s en contact avec les services d'aide dédiés.

- Dans les endroits où les programmes de nutrition se déroulent en groupe, les centres peuvent constituer un point d'entrée précieux pour diffuser des informations sur les services de lutte contre la violence basée sur le genre et recueillir les réactions des femmes et des filles sur leurs besoins et leurs préoccupations en matière de sécurité.
- Dans les endroits où les bénévoles en charge de la nutrition font du porte à porte, assurez-vous qu'ils sont formés (via des plateformes virtuelles si nécessaire) sur la manière de répondre en toute sécurité à une révélation et qu'ils disposent des moyens d'orientation mis à jour.
- Avec l'aide de spécialistes de VBG, envisagez d'utiliser les dépistages nutritionnels des ménages comme une modalité de diffusion proactive d'informations sur les services disponibles luttant contre les violences, y compris les lignes d'assistance téléphonique.



Ressources clés supplémentaires:

[Groupe Nutrition mondial, COVID-19, page de recommandations](#)



PROTECTION

La pandémie de COVID-19 - et les mesures mises en place par les autorités pour contrôler la propagation de la maladie - peuvent augmenter les risques liés à la VBG pour les personnes qui ne répondent pas aux critères de vulnérabilité préexistants (parfois appelées "personnes ayant des besoins spécifiques" (PBS)).

- Vous pouvez revoir (et adapter, si nécessaire) les critères de vulnérabilité/PBS à la lumière de l'épidémie COVID-19 et des mesures de contrôle qui en découlent. Une attention particulière doit être accordée à des groupes tels que les immigrés sans papiers, les travailleurs temporaires dont le statut d'immigration/droit aux services publics dépend de leur statut d'emploi, les personnes travaillant dans des secteurs informels, les femmes et les enfants dont le statut d'immigration dépend de leur mari/partenaire/père, et les femmes/filles qui vivent chez quelqu'un d'autre (employées de maison, etc.).

Les femmes, les jeunes filles et les autres groupes à risque qui sont demandeurs d'asile et réfugiés peuvent rencontrer des obstacles dans l'accès aux services, y compris les services de santé, en raison de l'absence de documents spécifiques. Parmi les obstacles informels concernant l'accès aux services, on peut également citer les barrières linguistiques, une xénophobie accrue ou un manque de connaissance des services disponibles.

- Vous pouvez vous référer au [modèle AAAQ](#) pour vous aider à identifier les obstacles auxquels des groupes en particulier (par ex. les femmes ou les enfants) peuvent être confrontés en cherchant des services.
- Plaidez pour que l'éligibilité aux programmes de secours, d'assistance économique, etc. soit subordonnée à des critères de vulnérabilité, et non à l'immigration ou au statut juridique, à la preuve d'une adresse physique ou d'un emploi précédent, etc.

Comme les ressources sont de plus en plus sollicitées, les services de protection et autres services sociaux pour les femmes et les enfants peuvent être fermés - ou, dans certains cas, réorientés pour répondre au besoin d'espace/lit supplémentaire pour traiter les patients COVID-19 - ce qui expose les personnes qui dépendent de ces services à un risque accru de VBG.

- Plaidez pour que les structures de protection existantes, telles que les foyers pour survivant(e) de violence basée sur le genre ou les centres de soins institutionnels pour enfants, restent ouvertes.
- Assurez des contrôles réguliers auprès des prestataires de services de lutte contre les VBG et des groupes locaux de femmes afin de comprendre les tendances en matière de risques pour renforcer la sécurité des populations vulnérables et utilisez les informations pour adapter les programmes et éventuellement défendre la cause auprès des gouvernements locaux/nationaux, le cas échéant.

Ressources clés supplémentaires:

Groupe Protection mondiale (GPM): [Mesures liées à la préparation et l'intervention face au COVID-19](#)

GPM: [Mesures liées à la préparation et l'intervention face au COVID-19, Annexe 1, planification de la protection](#)

GPM: [Mesures liées à la préparation et l'intervention face au COVID-19, Annexe 2, questions spécifiques relatives à la protection](#) (TBC)



Communications du risque et implication de la collectivité (RCCE)

Les femmes, les filles et autres populations à risque ont moins souvent accès à l'information, y compris les informations essentielles concernant la transmission de la Covid-19 et la prévention, les services disponibles, etc. Elles sont également plus susceptibles de recevoir des informations inexactes par inadvertance ou de manière délibérée afin de maintenir les dynamiques de pouvoir inégales existantes et/ou de créer des opportunités d'exploitation.

- Les filles et les femmes doivent être au centre de l'établissement et la gestion des stratégies de communication (y compris la RCCE). Tous les messages et informations sur la COVID 19 doivent être adaptés, compréhensibles et relayés par le biais de mécanismes efficaces appropriés et éprouvés, tels que les groupes de femmes, les adolescentes et les personnes handicapées, etc.
- Intégrez les femmes et les groupes locaux de femmes dans la planification et la mise en place de la surveillance de la pandémie.
- Lutte de manière proactive contre la désinformation potentielle, la stigmatisation liée à la maladie, etc. en mobilisant et en autonomisant les groupes de femmes et de personnes handicapées, y compris par des canaux de communication formels et informels.
- Si des expéditeurs d'informations, des campagnes de SMS, la radio ou d'autres modalités de communication de masse sont utilisés, envisagez d'inclure des informations sur les services de réponse à la VBG (tels que les numéros de hotline), s'ils existent.



Ressources clés supplémentaires:

ONU Femmes et le Groupe de travail sur la communication des risques et l'engagement communautaire (RCCE) sur la préparation et la réponse face au COVID-19 en Asie et dans le Pacifique: [Covid-19: Comment intégrer les populations vulnérables et marginalisées dans la communication du risque et l'implication communautaire](#)



ABRIS/ARTICLES NON ALIMENTAIRES (ANA)

Les restrictions de déplacements peuvent avoir un impact sur la fourniture d'abris et d'assistance en termes d'articles non alimentaires pour les populations touchées par les crises humanitaires, ce qui peut potentiellement exacerber les risques d'exclusion et accroître la vulnérabilité de groupes et d'individus spécifiques, y compris les VBG. Les acteurs en charge des abris et des ANA peuvent prendre des mesures pour atténuer les risques de VBG associés aux besoins des abris et des ANA dans le cadre de leurs opérations de réponse au COVID-19. Les équipes doivent suivre [les pratiques normales pour de bonnes distributions](#); examiner les changements dus aux mesures de contrôle de la prévention des infections par COVID-19 et ajuster les modalités de mise en œuvre pour atténuer les risques potentiels de VBG.

- Veillez à ce que tout changement dans les modalités de distribution des abris/ANA intègre des mesures qui maintiennent un accès efficace pour les groupes/individus à risque, en particulier ceux à risque accru de complications liées au COVID-19 ou ceux confrontés à des problèmes de mobilité spécifiques tels que les personnes âgées, les personnes handicapées, les foyers monoparentaux avec un enfant, les femmes enceintes/allaitantes ou les enfants non accompagnés. Ayez conscience également que les femmes et les filles peuvent faire face à une charge supplémentaire de tâches ménagères ou de soins à apporter aux membres du foyer dans le cas où les écoles/centres communautaires, etc. sont fermés, et elles peuvent ne pas être en mesure d'attendre longtemps dans les lignes de distribution. Dans ce cas, la mise en place d'une voie prioritaire pour réduire les temps d'attente serait souhaitable. Les critères de priorité doivent être communiqués clairement aux populations touchées. Voir [Distribution: abris, matériels, articles non alimentaires et espèces: Conseils pour réduire les risques de Violence basée sur le genre](#)
- Efforcez-vous d'inclure le personnel féminin dans les équipes d'abris/ANA. S'il n'y a pas d'équilibre entre les sexes dans l'équipe, faites-en sorte de collaborer avec d'autres secteurs ou organisations pour garantir la présence de personnel féminin, en particulier lors des distributions ou d'autres activités impliquant un contact direct avec la population touchée.
- Pensez à la façon d'adapter les modalités de consultation des femmes et des filles concernant leurs besoins d'abris/d'ANA, à la lumière des mesures de contrôle de prévention des infections de COVID-19. Étudiez la possibilité pour le personnel féminin des abris/ANA d'utiliser Whatsapp/ des SMS, ou d'autres moyens de communication à distance pour solliciter les commentaires/ avis des femmes et des filles sur les adaptations aux programmes d'abris/ANA et les commentaires sur l'assistance fournie, y compris tout problème de sécurité, pour s'assurer que leurs besoins sont satisfaits.
- Assurez-vous que tous les personnels aient connaissance de tous les [moyens d'orientation](#) et [politiques concernant les exploitations et abus sexuels mis à jour](#).

Ressources clés supplémentaires:

Secteur Abris mondial: [Distribution: abris, matériels, articles non alimentaires et espèces Conseils pour réduire les risques de Violence basée sur le genre](#)

Secteur Abris mondial: [Groupe Sectoriel Abris/ANA, Guide de Poche VBG](#)

Secteur Abris mondial: [Vidéo Intervenir après un incident révélant de VBG](#)



EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (EAH)

En raison des restrictions de déplacements, l'intimité peut se trouver réduite, avec pour conséquence l'augmentation des risques de VBG. La sécurité et l'accessibilité des infrastructures physiques EAH peuvent être compromises par des mesures de distanciation sociale. Il peut être nécessaire de construire des installations EAH supplémentaires pour permettre l'éloignement physique. En effet, les installations EAH créées dans les nouvelles structures pour faire face à la crise sanitaire peuvent être inadéquates ou insuffisantes. En outre, les files d'attente pour l'eau peuvent être plus longues si les populations essaient de limiter l'exposition en collectant une plus grande quantité à la fois, ce qui a un impact disproportionné sur les femmes, les filles et les personnes handicapées.

- En collaboration avec les équipes d'abris/ANA, prépositionnez/distribuez des trousseaux d'hygiène comprenant des articles supplémentaires pour favoriser l'intimité et la distance (c'est-à-dire du matériel de gestion de l'hygiène menstruelle supplémentaire, des serviettes/linges/tapis pouvant être utilisés pour masquer certaines parties d'abris, etc.)
- Assurez-vous que la sécurité, la dignité et l'accessibilité des installations EAH existantes adaptées et des installations EAH dans toutes les nouvelles structures, qu'elles soient temporaires ou permanentes (c'est-à-dire les établissements de santé, les abris, les écoles, etc.) sont garanties. Cela comprend d'adhérer aux recommandations contenues dans le [Guide thématique EAH des directives concernant la VBG](#) relatives à la ségrégation du genre, l'intimité, un éclairage approprié, des portes qui se ferment, des poubelles pour jeter les protections hygiéniques, etc., afin de réduire les risques de VBG.
- Pour les établissements collectifs et/ou les abris où l'expansion est nécessaire pour réduire la menace de transmission de la Covid-19, consultez les femmes et les filles sur le placement et la conception d'installations EAH et de buanderies supplémentaires.
- Si les longues files d'attente sont un problème et/ou si les gens collectent de plus grandes quantités d'eau à la fois, envisagez de proposer certaines heures aux points d'eau (et/ou certains points d'eau spécifiques ou points d'eau supplémentaires) qui ne seront réservés qu'aux femmes, filles et personnes handicapées.

Les groupes vulnérables peuvent ne pas avoir accès à des fournitures pour le nettoyage/l'hygiène, ce qui les expose à un risque accru d'infection et d'exploitation.

- Lorsque cela est possible, stockez et distribuez des produits de nettoyage et d'hygiène menstruelle/sanitaires supplémentaires (réutilisables si de l'eau et du savon à lessive sont disponibles pour le lavage) et adaptez la distribution si nécessaire pour garantir que les fournitures parviennent aux groupes les plus vulnérables (REMARQUE: les critères de vulnérabilité peuvent être réévalués dans le contexte de COVID-19 - voir la section Protection ci-dessus).
- Veillez à ce que les promoteurs de l'hygiène et les autres agents de sensibilisation communautaire disposent d'informations à jour concernant les VBG et les moyens d'orientation vers les premiers secours psychologiques.
- Avec le soutien des spécialistes, envisagez de profiter des stations de lavage des mains communes (sur les marchés, des centres de transport, etc.) et/ou des toilettes féminines pour publier des informations sur les services disponibles de réponse aux violences basées sur le genre.

Ressources clés supplémentaires:

Projet lié à l'eau: [Violence, Genre et EAH: La trousse de secours du praticien](#)

REMERCIEMENTS:

Ce document a été préparé par l'équipe inter institutions de soutien à la mise en œuvre des directives sur la violence basée sur le genre avec les contributions du groupe de référence sur les directives relatives aux VBG.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la réduction des risques de VBG dans le cadre de l'intervention liée au COVID-19 sur la page de ressource du [pôle d'information et directives liées aux VBG dans le cadre de la Covid-19](#)

Plus largement, des informations sur la réduction des risques de VBG en cas d'urgence sont disponibles sur www.gbvguidelines.org

